

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, CONSERVATION DE LA
NATURE, EAUX ET FORETS

DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DE
L'ENVIRONNEMENT, CONSERVATION DE LA NATURE, EAUX ET
FORETS AU HAUT SEGMENT DE LA PREMIERE CONFERENCE
INTERGOUVERNEMENTALE MONDIALE SUR
LA SURVIE DES GRANDS SINGES

Kinshasa, 09 septembre 2005

- **Messieurs les Ministres et Vice-Ministres,**
- **Distingués Invités,**

La tenue de la 1^{ère} Conférence Intergouvernementale Mondiale sur les Grands Singes et la première réunion du Conseil du GRASP à Kinshasa du 5 au 9 septembre 2005 m'offre l'ultime opportunité de rendre un vibrant hommage aux initiateurs de ce cadre de concertation de Haut Niveau. Je saisis également cette occasion pour formuler les sincères remerciements de la République Démocratique du Congo, mon Pays, aux distingués invités venus de partout pour se concerter sur l'avenir des Grands Singes, en vue de faire face aux menaces de plus en plus persistantes sur leur survie. Je me réjouis de la qualité et du nombre élevé des délégués et des participants venus de tous les pays de l'aire de répartition de Grands Singes et des institutions spécialisées dans la conservation de ces primates aujourd'hui menacés d'extinction.

Après avoir suivi avec attention les déclarations des Etats de l'aire de répartition des Grands Singes, celles des Bailleurs des Fonds, des institutions, des ONGs et des imminentes personnalités ainsi que la haute qualité du débat qui s'en est suivi, c'est avec satisfaction que j'ai relevé l'intérêt particulier que vous attachez à la survie des Grands singes. Tout ceci augure, à mon humble avis des meilleures perspectives pour l'application des résolutions et recommandations issues des présentes assises. Au fait, point n'est besoin de rappeler que les Grands Singes ont un important rôle à jouer dans l'équilibre, la santé et la pérennité des écosystèmes forestiers qui constituent leur habitat.

Or, les différentes déclarations des représentants des pays de l'aire de répartition des Grands Singes, ainsi que celles des personnalités scientifiques ont permis de noter que les mêmes menaces non seulement persistent, mais tendent à s'amplifier, devenant ainsi des défis majeurs pour toute l'humanité.

En ce qui concerne mon Pays, la République Démocratique du Congo, les pressions humaines constituent la principale menace. Je citerai en l'occurrence :

- la recrudescence du braconnage ;
- l'exploitation illicite des ressources forestières et minières ;
- la poussée démographique ;
- la transhumance liée aux conflits armés ;
- la pauvreté des populations riveraines des habitats naturels des Grands Singes.

Par ailleurs, abritant 59% des forêts du bassin du Congo, la République Démocratique du Congo n'a pas échappé aux épidémies animales qui y ont touché les populations humaines et les mammifères sauvages y compris les Grands Singes.

Face à ce défi, l'avènement d'un cadre institutionnel fondé sur les principes adoptés de commun accord permettra désormais la mise en place des structures permanentes et opérationnelles pour la réalisation rationnelle des objectifs globaux et spécifiques du programme GRASP.

Me référant aux objectifs du développement du millénaire notamment celui relatif à l'Environnement durable, je suis très heureux de constater que la Stratégie mondiale qui vient d'être adoptée constitue une source d'inspiration pour nos pays appelés à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies et des plans d'action nationaux appropriés.

Considérant que la majorité des pays de l'aire de répartition des Grands Singes ne peuvent à eux seuls mettre en œuvre cette stratégie et des plans y afférents, nous saluons à juste titre l'initiative du nouveau partenariat GRASP. C'est ainsi que la République Démocratique du Congo adhère à toutes les résolutions issues de ces assises.

Par conséquent, le Gouvernement de la République s'engage de manière spécifique à :

1. mettre en place le Comité National GRASP ;
2. accélérer la révision et la mise en application de la loi sur la conservation de la nature en tenant compte des exigences de la protection et la survie des Grands Singes ;
3. sécuriser les sites abritant les Grands Singes ;
4. renforcer la capacité des institutions commises à la gestion et à la valorisation des sites abritant les Grands Singes ;
5. promouvoir l'écotourisme dans les sites abritant les Grands Singes ;
6. créer des nouveaux sites là où il y a des populations viables des Grands Singes ;
7. mettre en œuvre les mécanismes visant la réduction de la pauvreté des populations riveraines aux habitats de Grands Singes ;
8. promouvoir les mécanismes de protection de la santé de Grands Singes et des populations riveraines à leurs habitats ;
9. promouvoir la recherche scientifique dans le sens de l'amélioration de la reproduction et la multiplication des Grands Singes ;
10. développer un partenariat bénéfique à la survie des Grands Singes qui intégrera le secteur privé.

- **Messieurs les Ministres et Vice-Ministres,**
- **Distingués Invités,**

Je ne pourrai terminer mon adresse de ce jour sans m'acquitter de l'agréable devoir de vous remercier pour votre attention soutenue tout au long de mon intervention.